

Département des Ardennes

COMMUNE DE HAYBES

	Plan Local d'Urbanisme
	Procédure de modification simplifiée n°1

DOSSIER NOTIFIÉ – Octobre 2025

Vu pour être notifié aux personnes publiques associées avant la mise à disposition du projet de modification simplifiée du PLU.

Cachet de la Mairie et signature du Maire:

Jean-Claude GRAVIER

Document initial :

Publié le : 16.05.2000
Approuvé le : 05.09.2000



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 avenue Philippoteaux
08200 SEDAN
Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22
E-mail: dumay@dumay.fr

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	
07.07.2015					

Bordereau des pièces

du dossier de modification simplifiée n°1 du PLAN LOCAL D'URBANISME de HAYBES

(Phase de notification avant la mise à disposition du dossier)

(La numérotation correspond à celle constitutive du dossier complet du Plan Local d'Urbanisme en vigueur)

1. RAPPORT DE PRÉSENTATION

2. PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.)

Pièce non modifiée dans le cadre de cette procédure

3. ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Pièce non modifiée dans le cadre de cette procédure

4. RÈGLEMENT

4A. DOCUMENT ÉCRIT – Extraits - Pages modifiées

Les autres pièces réglementaires ne sont pas modifiées dans le cadre de cette procédure.

5. ANNEXES

Pièces non modifiées dans le cadre de cette procédure

6. AUTRES PIÈCES

- Arrêté du maire prescrivant la modification simplifiée du PLU